

# Patrimoine 03 Junior



## Patrimoine civil

Les mairies

## Les municipalités, d'hier à aujourd'hui

Si les villes existent dès l'Antiquité, la notion de commune apparaît véritablement au Moyen-Âge, une époque où régnait la féodalité (un individu est alors toujours assujéti à un autre, le vassal étant subordonné à son suzerain). Les territoires, dont les villes, étaient alors la propriété de seigneurs : évêques, comtes, ducs, etc. Avec les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, les villes se développèrent démographiquement et financièrement, et les habitants, nommés alors bourgeois car habitant les bourgs, voulurent s'affranchir du pouvoir dominateur de leur seigneur. Vers 1100, des insurrections eurent lieu à Cambrai, Laon, Amiens, les citoyens s'assemblent autour d'un pacte commun : la « **commune** » était née.

### Les chartes de franchises

L'émancipation des villes s'étend à tout le pays avec les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Les seigneurs concèdent alors aux citoyens certaines libertés, ceci essentiellement pour favoriser les échanges commerciaux et ainsi permettre plus de rentrées d'argent... en contrepartie, une rente est payée au seigneur ! Ces affranchissements permettent la nomination des ancêtres de nos conseillers municipaux, appelés **échevins ou consuls**. Tout est alors consigné par écrit dans une « charte de franchises ».

Dans l'actuel département de l'Allier, alors seigneurie du Bourbonnais, plusieurs villes en obtiennent : Montcenoux devient Ville franche en 1138 (d'où son nom actuel : Villefranche-d'Allier !), Bourbon-l'Archambault en 1182, Moulins en 1232, Gannat en 1236, Montluçon en 1242, ou encore Charroux en 1245. Des villes comme Chantelle ou Cosne en reçoivent plus tardivement, au début du XV<sup>e</sup> siècle.

### Du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution

En 1518, les notables de Moulins élisent de leur propre autorité, le premier maire de leur ville, Jean Chanteau, secrétaire de la duchesse Anne de Beaujeu qui accorde le droit d'élection d'un maire tous les deux ans. Apparaît alors dans les archives de Moulins une **chambre de ville** permettant les assemblées municipales. Dans d'autres villes, les réunions peuvent se tenir à l'intérieur d'une tour de l'enceinte, dans le beffroi ou même dans l'église. Les chartes médiévales restent plus ou moins en vigueur jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, au moment où les Intendants, représentants du roi dans les provinces, accroissent leur pouvoir en contrôlant l'administration municipale.

### Du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution

Avec la Révolution française, qui éclate en 1789, plusieurs lois sont créées pour adapter l'administration territoriale aux nouveaux idéaux de la République. Les maires, alors appelés **agents municipaux**, sont élus au suffrage direct par les citoyens actifs de la commune, tandis que les cantons et les départements sont créés.



À partir de 1799, les maires sont, selon la taille de leur ville, soit élus par les conseils municipaux, soit nommés par le préfet ou directement par la tête de l'Etat. C'est sous la Troisième République, en 1884, qu'est votée la loi toujours en vigueur aujourd'hui, définissant l'élection par les citoyens du maire et de ses conseillers municipaux. Et c'est ainsi au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que la plupart des mairies que l'on connaît aujourd'hui sont construites.

## Ce qu'il faut pour faire une mairie

C'est donc au sortir de la Révolution Française que les missions de la mairie se définissent clairement. Outre la bonne gestion de la ville et de ses aménagements, elle assure désormais une mission administrative auparavant réservée à l'autorité religieuse : l'état-civil. Il faut dès lors à chaque commune un lieu bien identifié où sont tenus les registres des naissances, des mariages et des décès.

### Le reflet de la population

La construction d'une mairie dépend de la taille de la commune : plus elle est peuplée, plus les moyens et les besoins sont conséquents. En tant que symbole de la ville, elle doit en refléter la richesse. Une mairie de campagne a ainsi souvent l'apparence d'une simple maison, une mairie de bourg étant quant à elle souvent insérée dans un urbanisme dense et construit. La mairie de grande ville, tenant place en un « Hôtel de Ville », bénéficie d'une façade décorée et monumentale, mise en valeur par un vaste parvis.

### Conception architecturale et organisation du plan

- La façade d'entrée exprime une certaine solennité et une décoration plus présente que sur les autres façades, elle a souvent une composition symétrique.
- La pièce essentielle de toute mairie est la salle du conseil municipal : c'est là que se rendent les délibérations. Elle fait aussi souvent office de salle des mariages, sauf dans les grandes mairies où les deux sont distinctes. Plusieurs références à la République peuvent s'y trouver, comme le buste de Marianne ou le portrait du Président de la République en exercice.
- Un hall d'accueil permet de recevoir les administrés et les orienter vers les bureaux recevant différents services, parmi lesquels l'urbanisme ou l'état-civil, ou bien-sûr le bureau du maire et éventuellement ceux de ses adjoints.

### Un symbole républicain

Les mairies demeurent l'expression d'une République française au plus près des citoyens. Pas de commune sans mairie ! Elle porte les symboles de l'État :

- avec le drapeau « **bleu, blanc, rouge** » spécialement arboré pour les fêtes nationales et de commémoration,
- l'inscription « **RF** » en référence à la République française
- la devise « **Liberté, Égalité, Fraternité** ». Elle porte aussi parfois l'identité même de la ville représentée, par le biais de son blason hérité du Moyen-Âge.



Dès la Révolution Française, la mairie récupéra une partie des fonctions et symboles civils des églises, comme les clochers, églises qui d'ailleurs parfois furent marquées du sceau républicain... celles de Pierrefitte-sur-Loire ou d'Yzeure portent encore la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » !



Église de Pierrefitte-sur-Loire, portant la devise de la République Française

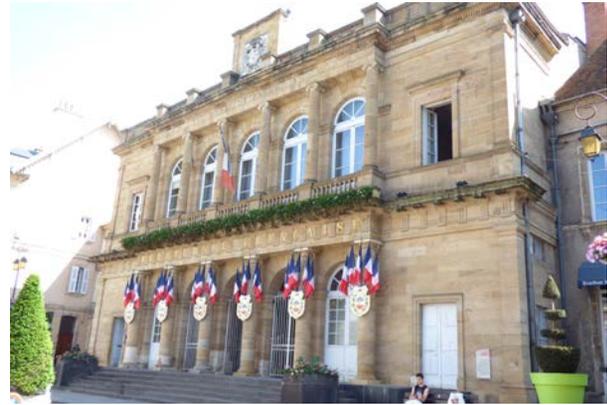
## La mairie néoclassique, temple de la République

Avec le règne de Louis XVI, se développe en France un nouveau style architectural : le néo-classicisme. Celui-ci se définit par un retour aux formes de l'architecture de l'Antiquité grecque et romaine, c'est-à-dire l'architecture « classique »... « néo- » voulant dire « nouveau ». Ce style se renforce avec la Révolution Française, pour être très utilisé dans la construction des bâtiments publics, dont les mairies, jusqu'aux années 1830. L'architecture néo-classique, avec ses colonnes, entablements et frontons, exprime une majesté digne d'un temple grec, et permet aussi de se référer à cette Antiquité qui vit naître l'idée de République.

### Moulins, chef-lieu de l'Allier

Ville la plus peuplée du département au début du XIXe siècle, avec ses 13.000 habitants, Moulins se devait d'avoir un prestigieux Hôtel de Ville. Celui-ci fut édifié vers 1820 par l'architecte François Agnétý, qui imagina deux édifices en un, reliés au centre par une cour intérieure.

Côté place de l'Hôtel de Ville, la façade de la mairie se dresse avec son **ordonnement dorique** au rez-de-chaussée, et **ionique** à l'étage. Le rez-de-chaussée est ouvert, recevant ainsi un **péristyle**, tandis que les fenêtres centrales de l'étage éclairent le grand salon, espace servant aux réceptions.



Hôtel de Ville de Moulins, façade néo-classique



Hôtel de Ville de Moulins, façade néo-Renaissance

Au-delà de la cour intérieure était initialement aménagée la bibliothèque municipale, avec sa façade arrière inspirée de la Renaissance italienne.

Cette architecture fut aussi conçue dans la globalité d'un projet urbain : à l'arrière du bâtiment fut créée l'actuelle place Marx Dormoy, à la suite de la destruction à l'époque révolutionnaire de l'église Saint-Pierre-des-Ménestreaux. On projetait même d'ouvrir le fond de la place pour la relier au cours Jean Jaurès, faisant de l'Hôtel de Ville un axe de passage entre cours et centre-ville !

Dans l'Antiquité grecque, trois ordres d'architectures sont utilisés, reconnaissables à leurs chapiteaux : le dorique a des lignes horizontales, le ionique des volutes, le corinthien des feuilles d'acanthé. En cas de succession d'étages, l'ordre à l'apparence la plus massive se doit d'être sous l'ordre à l'apparence plus légère, d'où le dorique sous le ionique, et le ionique sous le corinthien.

## Du prestige du milieu urbain...

L'Hôtel de Ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule fut mis en place dans un ancien hôtel particulier, celui de la famille de Fontanges, et bénéficia d'une nouvelle façade construite par l'architecte Nollet dans les années qui suivirent l'achèvement de l'Hôtel de Ville de Moulins... celui-ci servit alors sans doute d'inspiration ! Comme à Moulins, la façade de grès jaune présente un premier étage à ordonnancement ionique encadrant de larges baies plein-cintre (c'est-à-dire avec une courbe en arc de cercle).



*Hôtel de Ville de  
Saint-Pourçain-sur-Sioule*

À Bourbon-l'Archambault, le néo-classicisme de l'Hôtel de Ville se remarque par le large fronton dominant la façade.



*Hôtel de Ville de Bourbon-l'Archambault*

## ... à l'humilité du milieu rural : un même symbole !

Mais les mairies néo-classiques ne sont pas toutes réservées aux villes et à leurs coûteux chantiers ! Par exemple, celle de Cognat présente cinq travées délimitées par des pilastres, avec bossages au rez-de-chaussée et chapiteaux doriques à l'étage de la travée centrale. La façade est symétrique et orthonormée, une des marques du néo-classicisme ! La mairie de Molinet, avec son fronton triangulaire et ses pilastres cannelés, ou encore celle de Teillet-Argenty, avec son modeste avant-corps à fronton, témoignent également de ces **références à l'Antiquité**.



*Mairie de Cognat-Lyonne*



*Mairie de Molinet*



*Mairie de Teillet-Argenty*

## Des mairies comme des maisons !

Une mairie n'a pas véritablement une forme caractéristique. En tant que maison de la commune, elle ressemble avant tout à une maison, surtout dans les petites villes et villages... mais une maison plus ou moins cossue !

### Une marque de richesse

Avec le XIXe siècle, la bourgeoisie dirigeante aime à exprimer sa force dans l'architecture qu'elle fait bâtir. Souvent associée à la direction municipale, elle fait ainsi édifier beaucoup de mairies aux allures de maisons bourgeoises avec des corps de bâti à cinq travées d'ouvertures, la travée centrale correspondant à l'entrée et à un fronton en lucarne pouvant recevoir une horloge. Leur façade est sur deux niveaux séparés par un cordon, et leur rez-de-chaussée légèrement surélevé, pour plus de prestance. Parfois, il y a des pierres de tailles aux encadrements, chaînages, corniches et frontons inspirés du néo-classicisme.



Mairie de Trévol



Mairie de Buxières-les-Mines

Quand ces bâtiments furent construits, vers la fin du XIXe siècle, la population de chacune de leurs communes était comprise entre 1.200 et 1.500 habitants, faisant d'elles des villes relativement importantes. Buxières compta même 3.000 habitants en 1880, grâce au développement de ses mines de charbon.



Mairie de Villeneuve-sur-Allier



Mairie de Saint-Désiré

## Trois parties, pour encore plus de symétrie

La mairie de Châtel-de-Neuvre s'inscrit dans la lignée de celles précédemment citées, en développant les formes d'un petit château inspiré du classicisme : la partie centrale est divisée en trois travées, et encadrée de deux corps latéraux surmontés de lucarnes en chien-assis et à frontons triangulaires. Soubassement, bandeaux et corniche créent les lignes horizontales, contredites par les lignes verticales des fenêtres et des cheminées. Les briques aux motifs losangés rouge et noir veulent rappeler l'architecture traditionnelle bourbonnaise. Cette idée de trois corps de bâti placés en symétrie peut se retrouver à Molles, mais avec les ailes latérales en retrait par rapport à la partie centrale, comme dans beaucoup de mairie-écoles (voir page 8).



Mairie de Châtel-de-Neuvre



Mairie de Molles

## Une maison communale à la taille de la commune !

Bien des mairies de petites communes n'ont, architecturalement, pas de différences avec une maison d'habitation, ce qui parfois peut s'expliquer par le fait qu'elles correspondent à d'anciennes maisons privées rachetées par la municipalité. Paray-sous-Briaille, Louroux-de-Beaune ou Louchy-Montfand pourraient aisément passer pour des habitations... preuve qu'une mairie se doit d'être au plus proche de ses citoyens ! La mairie de Saint-Menoux ne se démarque des autres maisons du bourg que par les inscriptions républicaines gravées sur sa façade.



Photo : mairie

Mairie de Louroux-de-Beaune

Mairie de Saint-Menoux



Mairie de Louchy-Montfand

## Des mairies et des écoles !

La III<sup>e</sup> République instaura en France deux ensembles de lois touchant tout particulièrement la construction des mairies : celles sur l'élection du maire et de ses conseillers municipaux, et celles, portées par Jules Ferry, sur l'enseignement laïc et obligatoire. Dans ces années 1880, bien des bâtiments s'édifièrent ainsi en additionnant deux programmes en une même proximité : la mairie et l'école municipale.

### Des fonctions côte à côte ou fusionnées

Les premières écoles furent souvent mises en place dans une salle de la mairie, à tel point que ces deux fonctions, mairie et école, peuvent fusionner en un seul bâtiment. À Saint-Caprais, en dessous de l'inscription « Mairie » peut même se lire par transparence l'ancien titre du bâtiment : « école communale » !

À Bayet, l'observation du bâtiment permet de comprendre les transformations qu'a dû effectuer la municipalité pour « accrocher » l'école à la mairie existante : de part et d'autre de celle-ci furent construits deux corps de bâtiments, recevant pour l'un les filles, pour l'autre les garçons.



Mairie-école de Bayet

### Le modèle d'une mairie entre garçons et filles

Jusqu'à ce que la mixité se développe dans les écoles françaises, dans les années 1960, garçons et filles y étaient séparés ! Les architectes du XIX<sup>e</sup> siècle aimant concevoir des mairies symétriques, une formule s'imposa : celle d'un bâtiment à un **corps central**, recevant la mairie, et deux **corps latéraux** recevant d'un côté les classes pour les filles, et de l'autre les classes pour les garçons.

Certaines mairies-écoles sont construites selon un plan en « T » avec la mairie en face avant et l'école à l'arrière.



Mairie-école de Chareil-Cintrat



Mairie-école de Aurouër



Mairie-école de Montoldre



Mairie-école de Bagneux

### Une mairie-école à part...

Entre 1913 et 1920 fut construite la mairie-école de Tronget, édifice d'envergure pour une commune qui ne comptait alors que 1100 habitants. Le bâtiment bénéficia du mécénat de son maire de l'époque, François Mercier, riche entrepreneur qui fit nombre d'actes de bienfaisance républicaine. L'école y occupe le rez-de-chaussée, avec de larges baies favorisant la bonne luminosité des classes.



Mairie-école de Tronget

## Un clocher devenu laïc...

Sous l'Ancien Régime, les villes les plus importantes pouvaient avoir des beffrois, tours municipales tel Jacquemart à Moulins qui permettaient la sonnerie des heures et du tocsin (c'est-à-dire le signal d'alerte en cas de danger comme les incendies ou les guerres). Dépassant de la hauteur des toits, ils apparaissaient comme un symbole, une marque de l'identité communale. La plupart des bourgs ne possédant pas de beffroi, ces trois rôles étaient assurés par les églises et leur clocher. La Révolution française et les différents régimes politiques qui se succédèrent au XIXe siècle, spécialement la Troisième République, voulurent donc laïciser ces fonctions et firent bâtir des mairies avec des clochers !

Si aujourd'hui encore quelques mairies sonnent toujours les heures, l'alerte ne se fait plus par le biais d'une cloche, mais par celui d'une sirène : en France, plus de 7.000 communes sont équipées pour émettre le signal national d'alerte, hérité des bombardements de la Deuxième Guerre Mondiale. Et c'est la préfecture du département qui commande ces essais de sonnerie que l'on entend retentir à chaque premier mercredi du mois !

### Comme un clocher rajouté sur le toit...



La mairie de Souvigny a l'allure traditionnelle des grosses demeures du Bourbonnais des XVIIIe-XIXe siècles, avec ses génoises de briques, sa toiture à lucarnes, à tuiles plates et à forte pente. Sur son toit se remarque cependant un **clocheton** recouvert d'ardoise qui paraît avoir été rajouté, et qui renforce l'identité de la mairie. Il est associé à une horloge dont le cadre reprend de manière simplifiée l'architecture classique.

*Clocher de la mairie de Souvigny*

### ... ou une tour conçue comme un phare !

Parfois les clochers, ou campaniles (mot venant de l'italien campana, signifiant cloche) sont conçus avec la façade pour créer une certaine monumentalité.

La mairie de Chantelle (ancienne halle à grains) a une silhouette assez proche de celle d'une église avec sa façade-clocher donnant sur un parvis.



*Mairie de Chantelle*

À Cosne-d'Allier, les formes sont très différentes par le style et par l'insertion urbaine, la façade se déploie dans l'alignement de l'une des rues principales, mais le clocher demeure très marquant... à tel point qu'il en oublie de recevoir une cloche ! Mais agit comme un point de repère, comme un phare !



*Mairie de  
Cosne-d'Allier*

La mairie de Lavault-Sainte-Anne reste quant à elle assez atypique dans l'Allier : ses pans de bois et son lanternon lui donnent presque des airs... alpestres !



*Mairie de Lavault-Sainte-Anne*

## Vers un modèle d'hôtel de ville à la Belle Époque

Si les mairies n'ont jamais eu de style architectural caractéristique, certaines époques ont néanmoins défini des modèles. L'Hôtel de Ville de Moulins peut ainsi présenter beaucoup de points communs avec celui de Laval (département de la Mayenne), autre mairie néo-classique construite à la même époque. Mais c'est surtout à la Belle Époque, entre 1880 et 1914, que vont se construire des Hôtels de Ville entretenant entre eux comme un air de famille...

### La survivance du néoclassique

L'Hôtel de Ville de Varennes-sur-Allier présente une architecture à mi-chemin entre le néo-classicisme de Moulins et l'éclectisme des années 1900. Son corps central, et le fronton couronnant la façade, reprennent en effet la rigueur des compositions classiques mais en réinterprétant les ornements. On est loin du néo-classicisme des années 1820, et pourtant, son héritage est ici encore visible !



Mairie de Varennes-sur-Allier

### Du bassin montluçonnais...

À la fin du XIXe siècle, la mode est à l'éclectisme ! Ce courant stylistique permet aux architectes de puiser dans différentes références de l'histoire de l'architecture en les réinterprétant... le néo-classicisme voulait respecter l'Antiquité en la copiant, l'éclectisme va vouloir mélanger les styles pour mieux les réinventer.

En 1892, l'architecte Ulysse Gravigny conçoit ainsi l'Hôtel de Ville de Commentry, terminé en 1897. Des lucarnes en bois y côtoient un **fronton maniériste**, tandis que les fenêtres à croisées du salon d'honneur évoquent la fin du Moyen-Âge. La prestance de cette architecture est alors le reflet de la richesse économique de la ville, développée grâce à l'exploitation de la houille. Quand l'Hôtel de Ville est construit, Commentry compte plus de 12.000 habitants, tandis qu'en 1820, il n'y en avait que 600 !



Mairie de Commentry

Le maniérisme est un courant stylistique du XVIIe siècle cherchant à déformer les références architecturales de l'Antiquité, un peu comme dans un jeu !

En 1911 est terminé l'Hôtel de Ville de Montluçon, conçu par l'architecte Gilbert Talbourdeau, puisant lui aussi dans des références architecturales allant du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, avec deux avant-corps latéraux et des décorations de guirlandes de feuillages et de rinceaux. Les initiales et la devise de la République Française, ou le clocheton recevant aujourd'hui la sirène, sont présents comme à Commentry. Talbourdeau s'occupa également de la conception des mairies de Tronget (voir page 8) et de Domérat : celle-ci est construite vers 1902 et reprend la forme des grandes mairies de l'époque, avec un bâtiment symétrique à corps central, lucarne à horloge, haute toiture et campanile central.



Mairie de Montluçon



Ornement à Montluçon



Mairie de Domérat

## ... à la « Reine des villes d'eau » !

Avec ses 100.000 curistes par an à la veille de la Première Guerre Mondiale, Vichy attirait toute une richesse qui put s'exprimer à travers son Hôtel de Ville. Celui-ci fut conçu par l'architecte Antoine Chanet et sa construction débuta en 1913 pour s'achever en 1927... la durée du chantier fut rallongée par l'ampleur des travaux mais aussi par la « Grande guerre » !

Conçue dans la même veine que les mairies de Commentry et Montluçon, celle de Vichy se démarque par sa monumentalité : le campanile s'élève ainsi à 47 mètres de haut ! Les décorations présentent des cornes d'abondance, symboles de prospérité, des dauphins (entourant le campanile) en référence à l'eau, les lettres « V » pour Vichy aux frontons des lucarnes ou dans certains chapiteaux. La façade arrière, même si moins décorée que l'avant, présente elle aussi une architecture imposante, avec un rez-de-chaussée à **bossages** bien marqué.



Mairie de Vichy

Les bossages correspondent à un traitement architectural du mur visant à mettre en relief les pierres, soit en surface brute soit en faces taillées.

## Intérieurs fastueux !

### Les espaces de circulation : hall d'entrée et cage d'escalier

Dans les grands Hôtels de Ville, la transition des espaces de l'extérieur à l'intérieur du bâtiment est toujours progressive. D'abord il y a une grande place mettant en valeur la façade d'entrée. Ensuite on rentre par le rez-de-chaussée, soit par un **péristyle** ouvert comme à Moulins, soit par un hall d'entrée parfois appelé « **salle des pas perdus** ». À partir de cet espace on accède ensuite à un **grand escalier monumental**, placé latéralement à l'axe de l'entrée à Moulins, Commentry et Montluçon. Celui de Vichy est dans l'axe du bâtiment, et présente plusieurs volées de marches protégées par un garde-corps en fer forgé évoquant les sources d'eau. Il est éclairé par de grands vitraux, en position **latérale et zénithale**, dus au maître-verrier limougeaud Francis Chigot.

### La solennité républicaine

Au premier étage se situe la salle du conseil municipal, pouvant servir de salle des mariages. Celle de Commentry est ornée de peintures murales que l'artiste Marc Saint-Saëns réalisa en 1939. À Montluçon, cette salle est aussi le grand salon d'honneur, orné de riches décorations en **staff**. À Vichy, salle des mariages et salle du conseil sont placées de part et d'autre du grand salon d'honneur ; la salle du conseil, qui a conservé son mobilier originel, présente une abside voûtée en cul-de-four où se tiennent le maire et ses adjoints. La salle du conseil de Moulins est aussi tout-à-fait spéciale puisqu'elle correspond à l'ancienne salle de lecture de la bibliothèque.



Décoration en staff à Montluçon

Peinture à Commentry



Photo : mairie



Garde-corps de l'escalier à Vichy



Salle de conseil à Vichy



Salle de conseil à Moulins

### Un lieu pour la fête !

Les salons d'honneur sont les lieux des réceptions, des discours, cocktails ou banquets. Celui de Moulins est orné d'une architecture néo-classique avec pilastres, miroirs et dorures. Celui de Vichy s'inspire de l'architecture baroque avec des pilastres en stuc et une épaisse corniche soutenant des **représentations allégoriques**. Celles-ci évoquent les muses et divinités des eaux de la mythologie grecque, et sont associées à des cartouches présentant les initiales « RF » entrelacées.

## Inventivité des formes...

L'éclectisme de la fin du XIXe siècle et du début du XXe vit naître beaucoup de mairies aux formes très diverses, difficilement classables dans un style précis.

### Un jeu de matériaux

Bien des mairies à l'apparence commune présentent des effets décoratifs associant brique et pierre de taille... dans la partie est du département, entre l'Allier et la Loire, différentes carrières d'argile permettaient la fabrication de briques, d'où leur utilisation assez fréquente sur ce territoire.



Mairie de Châtel-Montagne



### Vers 1900, des façades sophistiquées...

La mairie de Saint-Léon joue également sur les matériaux avec une certaine recherche d'élégance et de verticalité.

Celle d'Ygrande développe une architecture digne d'un grand Hôtel de Ville, mais dans des dimensions plus réduites. Cinq corps de bâti composent sa façade, avec en son centre une forme de beffroi.



Mairie d'Ygrande



### Comme un air de thermalisme...

Dans les stations thermales de la Belle Époque, beaucoup de styles réinventés se côtoient. La mairie de Nérès-les-Bains illustre ce principe! Elle fut construite en 1923 dans un style s'inspirant de la fin du Moyen-Âge, avec un beffroi symbolisant l'émancipation municipale, mais s'inspirant aussi du néo-gothique du XIXe siècle... on pourrait presque parler ici de style « néo-néogothique » !

En 1934 fut bâtie la mairie de Saint-Yorre, selon une composition prestigieuse et symétrique, modernisée par l'influence de l'Art Déco.



Mairie de Saint-Yorre



## Au centre de la vie et des institutions

Si les mairies furent associées à l'école, elles sont aussi très souvent liées à d'autres activités au service des habitants, à vocation de service public. Ces fonctions peuvent être reçues au sein même du bâtiment de la mairie, ou bien placées à sa proximité pour une meilleure fonctionnalité.

### Culture et Enseignement

Au début du XIXe siècle, l'Hôtel de Ville de Moulins avait été construit pour être associé, en un même bâtiment, à la bibliothèque municipale. À Domérat, c'est l'ancienne mairie qui aujourd'hui reçoit la médiathèque ! À Varennes, elle est même intégrée à un ensemble architectural correspondant aussi à l'école Georges Sand, dont la cour se situe juste contre la façade arrière de l'Hôtel de Ville.



École Georges Sand, derrière la mairie de Varennes-sur-Allier

### Des télégraphes ?

Les mairies d'Ygrande ou de Saint-Léon reçoivent toujours aujourd'hui dans leurs locaux la Poste de leur commune. À Ygrande, des inscriptions sur carreaux émaillés rappellent la vocation première de l'édifice... « Mairie » mais aussi « Postes, Télégraphes et Téléphones » (PTT) ! Si les « PTT » furent en effet créées vers 1900, ils trouvent leur origine avec la création du ministère des Postes et Télégraphes dès 1879. En tant que service public, les PTT purent être installés dans les mairies, permettant ainsi à l'administration municipale d'être directement reliée à la préfecture. L'ancienne mairie de Jaligny assure même aujourd'hui entièrement le rôle de postes... sur le fronton de celle-ci peut se lire encore « Hôtel de Ville » !

### Justice et sécurité

Enfin, la mairie est liée à l'ordre et à la sécurité. Celle de Gannat fut d'ailleurs, jusqu'en 2011, associée au tribunal d'instance, signifiée par une tour hexagonale. Au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Vichy, se lisent même encore les inscriptions « justice de paix » et « salle d'audience », en référence à l'ancienne vocation judiciaire d'une partie du bâtiment. Près de la mairie de Montluçon se trouvent le palais de justice et la sous-préfecture, pour une meilleure concentration urbaine des institutions de l'État. L'Hôtel de Ville de Lapalisse n'a-t-il pas reçu les bureaux de la sous-préfecture jusqu'en 1941 ? Mais les mairies peuvent aussi être associées aux locaux de la police municipale, comme à Moulins ou Gannat, ou à proximité des casernes de pompiers comme à Urçay, Châtel-de-Neuvre ou Bessay.



Mairie de Gannat

## Fêtes, spectacles, détente...

Les Hôtels de Ville de Commentry et Montluçon ont la particularité d'être groupés à un théâtre municipal, aménagé sur leur face arrière, conçu dès l'origine comme étant intégré à leur mairie mais avec une façade différente. Le théâtre de Montluçon présente un style néo-baroque, tandis que celui de Commentry se caractérise par un volume en longueur et la présence de grands **oculi** (ouvertures rondes).



*Théâtre de Commentry*



*Théâtre de Montluçon*

La mairie de Saint-Yorre fut elle-aussi conçue avec son théâtre municipal, en recevant aussi une autre fonction moins festive, encore inscrite sur une des façades : la « **bourse du travail** » !

D'autres mairies peuvent s'associer à une fonction de « détente », comme avec l'Hôtel de Ville d'Hauterive recevant la salle des fêtes, ou encore selon un cadre plus paysager qu'architectural. À Dompierre-sur-Besbre est présent un jardin d'agrément, d'inspiration « **à la française** » (avec ses buis, arbres et arbustes taillés géométriquement) tandis qu'autour des mairies de Vallon-en-Sully ou du Donjon se découvre un parc « **à l'anglaise** » (avec sa diversité d'essences d'arbres, ses grandes pelouses, des allées sinueuses)...

Rappelons que ces trois mairies correspondent à d'anciennes grandes demeures privées dont les jardins devinrent ainsi publics !



*Mairie de Dompierre sur Besbre et son jardin*



*Mairie de Vallon en Sully et son parc*

Les halles ou marchés couverts, autre équipement public, peuvent aussi se placer à proximité des mairies, comme à Vallon, Varennes ou Cusset.

## Ancienne propriété privée... transformée !

Les lois de la première république imposèrent aux communes de trouver rapidement un local pour recevoir la mairie... et ce fut très souvent une maison d'habitation déjà construite qui fut choisie. Au cours des périodes et des différents régimes politiques qui se succédèrent, les mairies changèrent souvent de lieu, à la suite de ventes, d'achats ou de donations, ou encore par la construction de nouveaux bâtiments.

### Des maisons d'hommes politiques

La mairie de Montmarault fut installée dans un bâtiment que la commune acquit en 1909. Ce bâtiment avait été construit vers 1850 pour servir de demeure à Charles Gilbert Tourret, qui fut député, préfet et même ministre.



À Escurolles, l'ancienne mairie est bien reconnaissable à sa cloche, sa sirène et son cadran d'horloge, et correspond elle-même à une ancienne habitation rachetée par la ville. L'actuelle mairie occupe quant à elle l'ancienne propriété d'Alphonse Grouchy, officier militaire qui fut aussi député de l'Allier pour quelques mois à la fin de l'année 1830, puis élu sénateur en 1852.

Ancienne mairie  
d'Escurolles



### Des châteaux...

La mairie de Dompierre fut installée dans une demeure construite en 1873 par le notaire Edouard Defaye, et portait alors le nom de « château de la Croix ».

Le « château des Cours », construit à Hauterive vers 1850, fut quant à lui acheté par la commune en 1949.

*Point d'histoire : il reçut pendant la Seconde Guerre Mondiale un centre d'écoute, le Groupement des **Contrôles Radio-électriques**, grâce auquel la résistance transmet nombre d'informations aux Alliés pour aider à la libération du pays.*

Parmi les autres grandes mairies « châteaux » du département peut aussi être citée celle du Donjon, c'est-à-dire le château du Plessis construit par la famille Gantheret et associé à son parc... d'où un grand portail d'entrée en fer forgé, digne d'un château !



Mairie d'Hauterive

Mairie du Donjon



### ... ou des maisons bourbonnaises

La mairie de Bessay est installée dans le bâtiment dit « l'Ermitage », grande maison d'habitation construite au XVIII<sup>e</sup> siècle qui fut ensuite vendue à la commune. Celle-ci fit mettre en place le clocheton au centre de la toiture, pour recevoir la cloche d'alerte.



Mairie de Bessay

## Du très ancien au très moderne !

La plupart des mairies actuelles ont été construites sous la Troisième république. D'autres, moins nombreuses, furent mises en place au début du XIXe siècle, voire même à la fin du XVIIIe. D'autres encore portent une histoire beaucoup plus ancienne... tandis que certaines ne sont âgées que de quelques années !

### Fragments d'une histoire ancienne

Quand on passe devant la mairie de Bègues, rien n'attire véritablement le regard. Et pourtant, un élément sculpté tout particulier y figure : cette forme de petit temple, dont les rebords sont usés par le temps, correspond à un autel qui servait de support de prière aux Gallo-romains, il y a environ 1.800 ans !



Mairie de Bègues, divinité antique

À Montaignët-en-forez, la mairie est installée au niveau d'une porte fortifiée du XVe siècle, correspondant aux vestiges de la muraille de la ville. La mairie de Cusset est elle aussi, de façon plus indirecte, marquée par le Moyen-Âge : elle fut installée dans l'ancienne abbaye de religieuses bénédictines, vendue comme bien national en 1792.



Mairie de Montaignët-en-forez

### De nouvelles mairies !

La mairie du Bouchaud est construite dans les années 1950 : l'administration communale était alors placée à l'étage, tandis que le rez-de-chaussée recevait l'école et la cantine. Une salle des fêtes fut aussi intégrée à l'ensemble du bâtiment.



Mairie de Le Bouchaud

Plus récemment encore, de nouvelles mairies furent édifiées : celle de Domérat fut terminée en 1993, conçue par l'architecte Imholz dans le cadre d'un réaménagement du centre-bourg...



Mairie de Domérat

La mairie de Toulon-sur-Allier, conçue avec la salle des fêtes et terminée en 2005, participe également à redonner son caractère de centre-bourg à la commune. D'autres mairies parfois plus petites purent être aussi construites, comme celles de Charmeil ou du Mayet-d'École.



*Mairie de Toulon-sur-Allier*



*Mairie de Charmeil*



*Mairie du Mayet-d'École*

## Ou d'anciennes mairies modernisées...

Avermes, Saint-Loup ou Saint-Yorre présentent des mairies modernisées notamment par un nouvel espace d'accueil, conçu dans le cadre d'un réaménagement urbain et faisant la part belle aux surfaces vitrées, une des caractéristiques de l'architecture de notre époque.

Les symboles républicains y figurent, de manière aussi importante que sur les mairies construites au XIXe siècle : la mairie demeure une marque toujours très forte de la République Française au plus proche des citoyens !



*Mairie d'Avermes*



*Mairie de Saint-Yorre*



*Mairie de Saint-Loup*

# À toi de jouer !

## 1. Pas rien qu'une mairie !

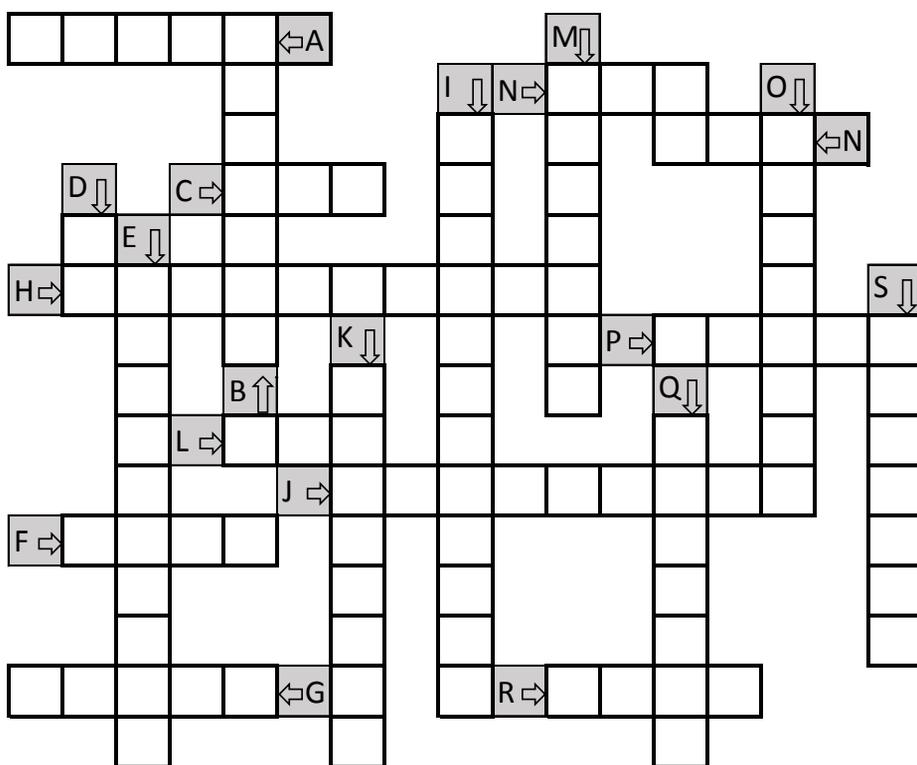
Les mairies sont destinées à recevoir l'administration communale, mais furent aussi, ou sont encore parfois, un lieu recevant d'autres missions de service public... oui mais lesquelles ? Coche les bonnes réponses parmi les propositions suivantes :

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> la gare            | <input type="checkbox"/> l'école        | <input type="checkbox"/> le théâtre     | <input type="checkbox"/> l'église                   |
| <input type="checkbox"/> la police          | <input type="checkbox"/> la piscine     | <input type="checkbox"/> la poste       | <input type="checkbox"/> le lycée                   |
| <input type="checkbox"/> la salle des fêtes | <input type="checkbox"/> l'hôpital      | <input type="checkbox"/> le tribunal    | <input type="checkbox"/> la maison des associations |
| <input type="checkbox"/> le beffroi         | <input type="checkbox"/> le supermarché | <input type="checkbox"/> la boulangerie | <input type="checkbox"/> le tabac-presse            |

## 2. Quelques mots importants du vocabulaire civique

Trouve les mots justes correspondant aux définitions ci-dessous, et place-les dans la grille des mots croisés.

- A. Il est le représentant de l'autorité municipale
- B. Le deuxième mot de la devise de la République Française
- C. Elle légifère...
- D. Initiales que l'on trouve souvent sur les mairies
- E. Un régime politique démocratique, comme en France !
- F. La première couleur du drapeau français
- G. La troisième couleur du drapeau français
- H. Le troisième mot de la devise de la République Française
- I. Confrontation d'avis et de points de vue débouchant sur une décision, comme au sein d'un conseil municipal
- J. Nationalité de notre République...
- K. En France, il peut être universel direct ou indirect, et sans lui pas d'élection !
- L. Il peut être maire, député, conseiller régional, ou même président de la République !
- M. Il est municipal quand il est présidé par le maire
- N. Abréviation de la communauté de communes
- O. Allégorie féminine de la République Française
- P. Deuxième couleur du drapeau tricolore
- Q. Premier mot de la devise de la République Française
- R. Il est à la base de toute démocratie
- S. Individu ayant des droits et des devoirs civiques



### 3. Des communes qui changent de taille

Aujourd'hui, la population du département n'est pas répartie de la même manière qu'il y a 1 ou 2 siècles... d'où parfois de grandes mairies construites pour des villes aujourd'hui relativement petites. Sauras-tu trouver les communes correspondant à leur population approximative ? Place dans les bonnes cases du tableau les propositions suivantes :

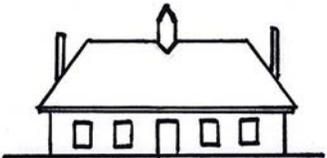
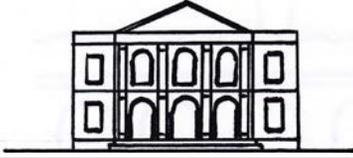
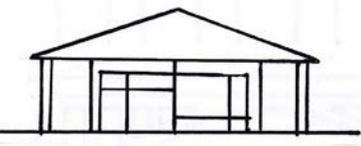
Gannat / Buxières / Yzeure / Moulins / Montluçon / Vichy / Saint-Germain / Lapalisse / Charroux / Commentry / Ancienne sous-préfecture / Ancienne sous-préfecture / Préfecture du département / Développement grâce au chemin de fer / Développement industriel / Développement grâce au thermalisme / Ville industrielle et sous-préfecture / Déclin à cause d'un fort exode rural / Développement de l'agglomération moulinoise / Développement et déclin des mines de charbon

Commune	Population en 1800	Population en 1900	Population d'aujourd'hui	Caractéristiques historique
	13.000	22.000	19.000	
	800	14.000	25.000	
	5.000	35.000	38.000	
	600	3.000	1.000	
	4.000	5.000	6.000	
	500	11.000	6.000	
	1.500	1.000	400	
	3.000	6.000	13.000	
	2.000	3.000	3.000	
	1.000	2.500	3.500	

### 4. Les styles et les époques

En observant bien les croquis de mairies ci-dessous, trouve leur période de construction, leur catégorie stylistique ainsi que les exemples correspondants, en remplaçant dans les bonnes cases les informations suivantes :

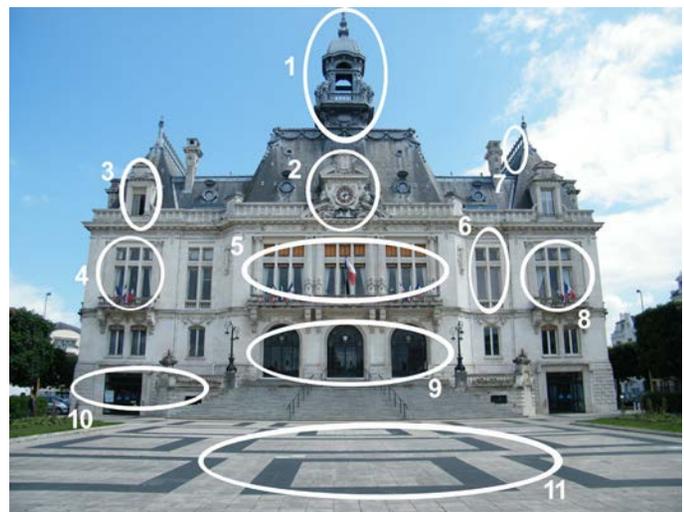
- vers 1780-1820 / vers 1910 / vers 1880 / vers 1850-1890 / vers 1830 / de notre époque / XIXe siècle
- mairie-école / demeure bourgeoise / néoclassique / maison de bourg / contemporain / architecture bourbonnaise / éclectique

Mairie	Époque	Style ou influence	Exemples
			Bayet, Bessay, Souvigny
			Louchy-Monfand, Paray-sous-Briailles, Saint-Aignan
			Moulins, Bourbon-l'Archambault, Saint-Pourçain-sur-Sioule
			Arouër, Montoldre, Bagnaux
			Châtel-de-Neuvre, Buxières-les-Mines, Villeneuve-sur-Allier
			Vichy, Commentry, Montluçon
			Charmeil, Toulon-sur-Allier, Le Mayet d'École

5. Le bon vocabulaire

La photographie ci-dessous présente la façade de la mairie de Vichy. Trouve ce qu'indiquent les numéros parmi les propositions suivantes :

- lucarne :
- rez-de-chaussée à bossages :
- campanile :
- fenêtre à croisée et meneau simple :
- parvis :
- fronton à blason et allégories :
- crête de faîtage :
- salle des pas perdus :
- salle des mariages :
- salle du conseil municipal :
- salon d'honneur :



# Réponses

1. Pas rien qu'une mairie !

l'école - le théâtre - la police - la poste - la salle des fêtes - l'hôpital - le tribunal - la maison des associations - le beffroi

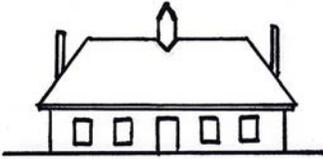
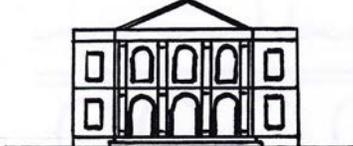
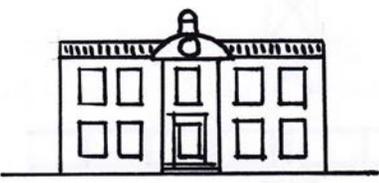
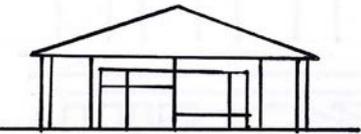
2. Quelques mots importants du vocabulaire civique



3. Des communes qui changent de taille

Commune	Population en 1800	Population en 1900	Population d'aujourd'hui	Caractéristiques historique
MOULINS	13.000	22.000	19.000	Préfecture du département
VICHY	800	14.000	25.000	Développement grâce au thermalisme
MONTLUÇON	5.000	35.000	38.000	Ville industrielle et sous-préfecture
BUXIÈRES	600	3.000	1.000	Développement et déclin des mines de charbon
GANNAT	4.000	5.000	6.000	Ancienne sous-préfecture
COMMENTRY	500	11.000	6.000	Développement industriel
CHARROUX	1.500	1.000	400	Déclin à cause d'un fort exode rural
YZEURE	3.000	6.000	13.000	Développement de l'agglomération Moulinoise
LAPALISSE	2.000	3.000	3.000	Ancienne sous-préfecture
SAINT-GERMAIN	1.000	2.500	3.500	Développement grâce au chemin de fer

## 4. Les styles et les époques

Mairie	Époque	Style ou influence	Exemples
	vers 1780-1820	architecture bourbonnaise	Bayet, Bessay, Souvigny
	vers 1830	néoclassique	Louchy-Monfand, Paray-sous-Brialles, Saint-Aignan
	XIXe siècle	maison de bourg	Moulins, Bourbon-l'Archambault, Saint-Pourçain-sur-Sioule
	vers 1880	mairie-école	Aurouër, Montoldre, Bagneux
	vers 1850-1890	demeure bourgeoise	Châtel-de-Neuvre, Buxières-les-Mines, Villeneuve-sur-Allier
	vers 1910	électrique	Vichy, Commentry, Montluçon
	de notre époque	contemporain	Charmeil, Toulon-sur-Allier, Le Mayet d'École

## Pour en savoir plus...

- Le Patrimoine des Communes de l'Allier, Editions Flohic, collection Le Patrimoine des Communes de France, 1999
- Hôtels de ville de France, Dexia Editions, Jean-Marie Pérouse de Montclos

### Remerciements :

Nos chaleureux remerciements à tous les services qui nous ont transmis renseignements et photographies relatifs à leur mairie, ainsi qu'aux municipalités de Vichy, Montluçon, Commentry et Moulins pour nous avoir donné l'autorisation de prise de photographies à l'intérieur de leur hôtel de Ville.

# Patrimoine 03 Junior

Un ensemble de ressources pédagogiques sur le patrimoine bâti et paysager de l'Allier disponibles sur le site Internet du CAUE - [www.caue03.com](http://www.caue03.com)

- **Des fiches descriptives** sur les paysages et les bâtiments à partir d'une recherche par secteur géographique, par catégorie, par période ou par commune. On trouve sur ses fiches des informations sur le contexte historique, géographique, culturel et des descriptions paysagères et architecturales...

Chaque fiche contient des photographies utilisables en classe à des fins culturelles et pédagogiques dans le cadre d'une diffusion limitée.

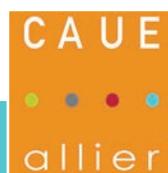
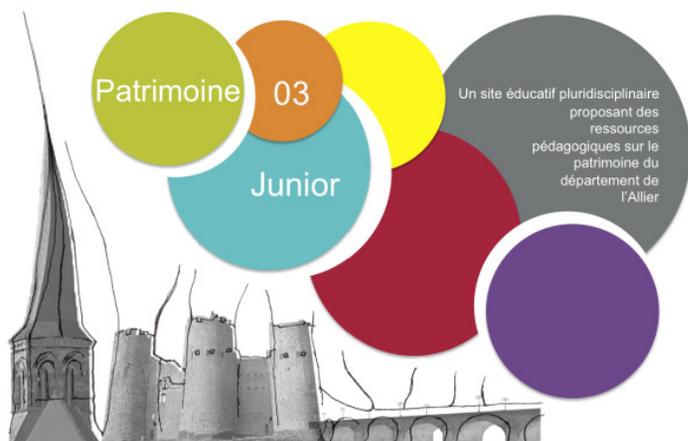
- **Des dossiers pédagogiques** sont disponibles en téléchargement. Ils ciblent les thèmes du département de l'Allier : architecture thermique, architecture rurale, architecture religieuse, techniques et matériaux...

- **Du vocabulaire illustré** avec des montages photos illustrent les mots rattachés au patrimoine, à l'architecture...

- **Des quizz, des cartes du département, des jeux...** permettent de découvrir le patrimoine de manière ludique.

- **Des mallettes pédagogiques** sont également disponibles au CAUE et à l'Inspection Académique, en prêt :

- Mallette architecture
- Mallette patrimoine
- Mallette paysage
- Mallette ville (+ mallette jeu)



## Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier (CAUE)

Association à caractère public chargée de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Architectes et paysagistes apportent des conseils gratuits et indépendants aux particuliers et aux collectivités locales, sur leurs projets de construction, d'aménagement, d'urbanisme, d'exploitation agricole, de gîte..., sans faire de maîtrise d'oeuvre. Ils se déplacent gratuitement sur rendez-vous.

Le CAUE est à disposition des enseignants pour les accompagner dans leurs projets pédagogiques liés au cadre de vie.

14, cours Jean-Jaurès - 03000 Moulins  
Tél. 04 70 20 11 00 - Fax : 04 70 20 64 28  
caue03@wanadoo.fr - [www.caue03.com](http://www.caue03.com)